

PROGRAMME 2019-2020

Licence Professionnelle METIERS DE L'ENERGETIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU GENIE CLIMATIQUE

Parcours Conduite et Gestion d'Opérations en Thermique du Bâtiment (LP CGOTB)

Public visé

Tous publics

Objectifs

L'objectif de la licence est de former des responsables capables de conduire un projet dans le domaine du Génie Climatique dans sa globalité : étude, négociation, réalisation, suivi.

La formation développe les différentes facettes de ce métier : technique, financier, sécurité, qualité et gestion du personnel.

Cette formation permet d'obtenir un diplôme de l'Enseignement Supérieur au niveau II, inscrit au RNCP

Compétences visées

• Législation :

- Gérer le personnel d'un chantier
- Appréhender la législation des marchés publics et privés
- Utiliser un dossier de consultation d'entreprises
- Planifier une opération et effectuer une mission OPC (ordonnancement, pilotage, coordination)

• Technique Professionnelle :

- Connaître la réglementation liée à la sécurité et l'intégrer dans les travaux
- Connaître la réglementation thermique, les labels énergétiques, certificats environnementaux, l'intégrer dans les choix techniques à réaliser
- Intégrer les notions de maîtrise de l'énergie et de développement durable et leur conséquence pour les travaux
- Savoir préparer une opération de construction
- Choisir les techniques (définition des besoins en matériels et main d'œuvre)

• Gestion :

- Appréhender l'activité de l'entreprise sous les aspects économiques et financiers
- Etablir le coût d'un ouvrage
- Faire le suivi économique en phase travaux

Contenu de la formation

Libellé	ECTS	Volume horaire
UE Mise à niveau technique (proposée pour les alternants ne possédant pas les prérequis nécessaires dans le domaine du génie climatique)		
Thermodynamique		
Mécanique des fluides		
Thermique, Régulation, Combustion, Froid		
UE Communication et management	8	76
Langue	2.67	20
Communication	2.67	26
Connaissance entreprise	2.66	30
UE Législation	9	90
Droit du travail	3	30
Législation des marchés	3	40
Organisation et suivi des travaux	3	20
UE Gestion	11	105
Gestion et comptabilité	3.67	40
Evaluation des coûts	3.67	35
Suivi économique des travaux	3.66	30

UE Technique professionnelle	12	162
Sécurité, Démarche qualité environnementales du bâtiment	2.25	30
Climatisation et traitement de l'air	2.25	32
Réseaux fluides	1.35	18
Thermique des locaux	1.65	22
Régulation	2.10	28
Automatisme	0.90	12
Technologie de régulation	1.50	20
UE Stage: Appréciation de l'entreprise, Rapport de stage, Soutenance	10	
UE Projet tutoré : Rapport, Soutenance	10	
Total :	60	433

* 433 heures de formation, dont 420 heures sont facturées à l'entreprise

Equipe pédagogique

Responsable pédagogique : Sébastien FERROUILLAT, Maître de conférences

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants chercheurs, d'enseignants et de professionnels qualifiés ayant une activité en lien avec les contenus de la formation.

Mise en place d'un conseil de perfectionnement de la Licence Professionnelle, incluant usagers, professionnels et enseignants. Il permet de prendre en compte les avis des usagers, les résultats de l'enquête en fin de formation, les évolutions des métiers concernés recensées par les entreprises représentées.

Méthodes et moyens pédagogiques

Méthodes : Cours, travaux dirigés et travaux pratiques, visites sur site, participation à des séminaires et conférences. L'assiduité est obligatoire, elle fait l'objet de listes d'émargement.

Moyens pédagogiques adaptés : Logiciels professionnels, salles informatiques (1 poste par stagiaire), bibliothèque universitaire avec salle multimédia, centre d'étude des langues.

La pédagogie fait une large place à l'initiative de l'étudiant et à son travail personnel, pour mettre en œuvre les connaissances et les compétences acquises. La période en entreprise et le projet tutoré donnent lieu à l'élaboration d'un mémoire et à une soutenance orale.

Nombre de personnes par groupe : entre 20 et 24 personnes.

Evaluation de la formation

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées par un contrôle continu et régulier et/ou par un examen terminal. Les coefficients et pondérations sont votés en début d'année par le « Conseil de perfectionnement » et votés en CFVU de l'Université.

Règles de délivrance du diplôme : La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

<p>Déroulement de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> De Septembre à Juin 433 h de formation théorique 	<p>Prérequis</p> <ul style="list-style-type: none"> DUT Génie Thermique et Énergie, Génie Civil, option génie climatique BTS FED options GCF, FCA ou DBC L2 scientifique Candidats bénéficiant d'une VES ou d'une validation d'acquis 	<p>Lieu de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> Département GTE, IUT 1 Grenoble 39-41, bd Gambetta, 38000 Grenoble Contact: iut1.jp-cgotb.de@univ-grenoble-alpes.fr Tél: 04 76 56 52 02 50
---	--	---